

# La SPVB, stratégie pour la valorisation de la biodiversité pyrénéenne

## CHRONOLOGIE

---

Décembre 2008

L'ADDIP et les représentants du monde agricole font exploser le « Groupe National Ours », structure de pseudo-concertation destinée à poursuivre le plan ours et reprendre les introductions.

31/12/2009 Fin du plan ours 2006-2009.

Mars 2010

De visite à Tarbes, Jean-Louis Borloo alors ministre de l'Écologie décide de remettre au comité de Massif des Pyrénées, structure consultative au niveau pyrénéen, les débats du dossier « ours ».

26 Juillet 2010

A Toulouse, Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie, annonce l'élaboration d'une Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité (SPVB), incluant un volet Ours brun dans le cadre du Comité de Massif des Pyrénées. Le rendu de ces travaux est prévu pour fin 2010.

2010- 2014

Les associations environnementalistes ont eu beau porter plainte à la Commission Européenne, la SPVB est au point mort. Les élus et la pression pyrénéenne reportent plusieurs fois les discussions.

2014

Sans qu'aucun élu ne le lui ait demandé, la DREAL (les fonctionnaires du Ministère de l'Écologie au niveau régional) provoque 4 réunions de travail. Les élus et représentants de l'ensemble du monde agricole décident de ne pas y siéger. Elles se tiennent malgré tout, exclusivement entre fonctionnaires et représentants des associations environnementalistes.

Toujours sans aucun mandat des élus, les fonctionnaires de la DREAL élaborent le volet ours brun de la SPVB. Il prévoit deux options de lâcher, plus ou moins massives ou étalées dans la durée.

Les élus ripostent et ajoutent une 3<sup>ème</sup> proposition : la « non intervention », c'est à dire aucun renforcement des populations d'ours.

Fin 2014 La présentation du projet de volet ours au Comité de Massif est reportée à 2015.

Mars 2015 L'assemblée permanente du Comité de Massif ne la jugeant pas prioritaire, la SPVB n'est pas inscrite à l'ordre du jour de la session plénière. La Ministre de l'Écologie accorde 9 mois de délai.

Mai 2016 Le volet ours de la SPVB doit être présenté en séance plénière. Sous la pression de l'ADDIP et des élus, la mise au vote entre les 3 options est reportée au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Juillet 2016 L'ADDIP mobilise les élus et les Pyrénéens sur les enjeux du vote du 1<sup>er</sup> juillet : nous appelons les élus à voter l'option : « pas d'intervention » et de clôturer les travaux de la SPVB.